C.D. Howe Institute
Institut C.D. Howe
e-brief

Augmentons le prix de l'électricité au Québec — pour le bien de tous

par Marcel Boyer

16 mars, 2005

La commission parlementaire de l'économie et du travail tient présentement une consultation publique sur les enjeux dans le secteur énergétique du Québec. Au centre des préoccupations se retrouve bien évidemment la question des prix de l'électricité, sur laquelle tout le monde semble avoir son opinion. Les groupes de consommateurs s'opposent à une augmentation des prix au nom des ménages à faibles revenus. Les consommateurs moyens et plus nantis se font discrets, profitant eux aussi des bas prix. Les entreprises grandes consommatrices d'énergie veulent elles aussi le maintien de prix avantageux, question de maintenir leur avantage «concurrentiel». Nos politiciens ne sont que trop heureux de coopérer, s'appropriant ainsi les bénéfices électoraux faciles d'une politique de bas prix. Comparés à d'autres juridictions Nord-américaines, le prix de l'électricité au Québec est effectivement très bas (Figure 1). D'un point de vue de société, cependant, le maintien du prix de l'électricité à un prix inférieur à son coût d'opportunité, son coût économique réel, appauvrit le Québec et le pacte social sous-jacent se doit d'être revu.

Le potentiel énergétique du Québec est phénoménal, non seulement en termes de ressources naturelles mais également en termes de compétences et de marchés potentiels. Mais sa population subit littéralement la mainmise inconsciente d'une coalition mal informée d'élus, de gens d'affaire et de syndicalistes sur ses ressources énergétiques. Il s'ensuit un développement des ressources mal orienté car reposant sur une manipulation des prix qui en bout de ligne ne profite qu'aux groupes directement concernés et dilapide les bénéfices potentiels que pourrait générer une exploitation socialement optimale des ressources. La présente politique de bas prix — qui se traduit par une dette publique et des impôts trop élevés, une détérioration des services sociaux et un appauvrissement collectif généralisé — est non seulement une subvention inefficace aux grands consommateurs d'électricité, individuels et corporatifs, mais aussi un transfert régressif des plus pauvres vers les plus riches.

On fait grandement état du niveau «concurrentiel» des prix de l'électricité et du développement économique que ce niveau de prix a permis. Ce qu'on cache et refuse de mesurer, c'est le coût social réel de cette politique. Le vrai coût de l'électricité, ce n'est pas son coût de production, particulièrement faible grâce à un patrimoine naturel exceptionnellement favorable, mais son coût d'opportunité nettement plus élevé car égal au prix concurrentiel maximal auquel notre électricité

Figure 1: *Comparaison des prix de l'électricité en Amérique du Nord - Clientèle résidentielle (Avril 2004)*

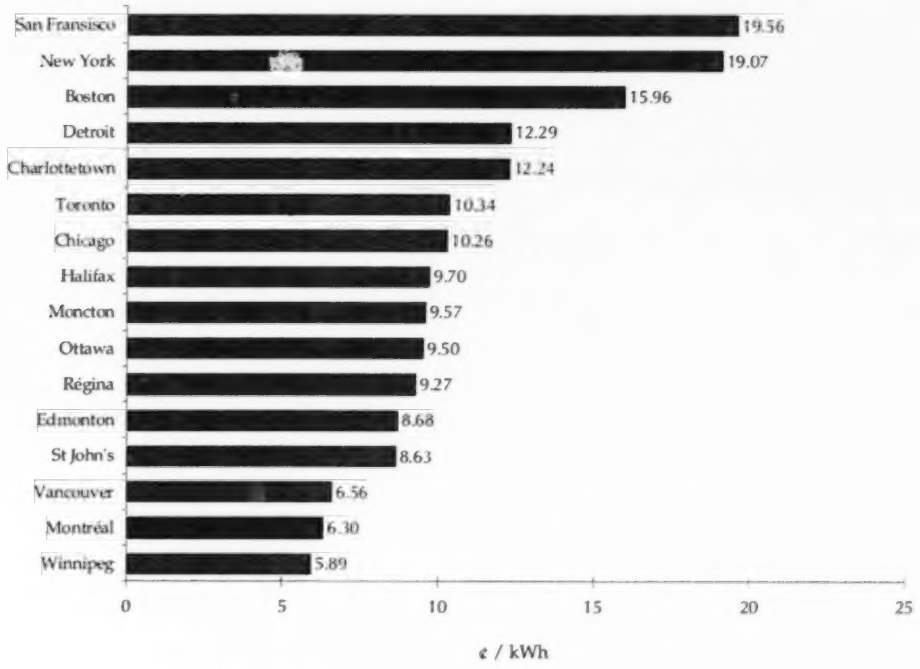

Source: Hydro-Québec (2004).

peut être vendue et exportée. La réponse des groupes de pression avantagés par cette politique est bien connue: «toute la population profite des prix faibles». Rien n'est plus faux.

Considérons simplement l'expérience virtuelle suivante. Offrons à une famille de Montréal consommant 12 000 kWh par an (coût de $756) l'option suivante: réduire sa consommation d'électricité de (1 200 kWh), par des moyens connus et peu coûteux, en échange d'une baisse de 20% de sa facture (soit une économie de $151). Une très forte majorité de consommateurs exercerait cette option, réaliste vu les prix prévalant chez nos voisins. Les 1 200 kWh en question coûtent réellement $151 à notre famille, soit 12,60¢/kWh, et lui refuser cette option, c'est l'appauvrir en l'amenant à consommer ces 1 200 kWh au prix apparent et trompeur de 6,30¢/kWh. Hydro-Québec évalue que la vente de l'électricité au prix du marché générerait 5,3 milliards de dollars de plus pour le gouvernement.

Mais le véritable coût social de la vente de l'électricité à un prix inférieur à son coût d'opportunité vient du développement des activités économiques fortement consommatrices d'énergie aux dépens des autres activités, c'est-à-dire de la distorsion ainsi créée dans les activités économiques. Ce faisant, on envoie des signaux défavorables au développement durable et, comble de l'ironie, les contribuables québécois doivent maintenant financer à même leurs impôts des programmes gouvernementaux d'incitation à la conservation énergétique! On oublie le mécanisme le moins coûteux, le plus équitable socialement et le plus efficace pour favoriser le bon niveau de conservation: un prix égal au coût

d'opportunité. Si l'augmentation du prix de l'électricité affecte trop négativement les ménages à faibles revenus, alors le gouvernement pourrait utiliser les mécanismes appropriés dont il dispose déjà pour les protéger de manière incitative de cet impact.

Dans tous les discours officiels et intéressés, tant de nature politique qu'industrielle, commerciale et syndicale, on fait grand état des bénéfices bruts en termes de création d'emplois, mais on ne mentionne jamais les coûts réels en termes d'emplois tout aussi bons sinon meilleurs qu'on aurait pu créer autrement. Création bien publicisée d'emplois et de richesse d'un côté et destruction, bien camouflée mais plus importante, d'emplois et de richesse de l'autre. La raison d'une telle situation est bien simple: les bénéfices sont directement observables et peuvent donc être appropriés par les groupes politiques et affairistes directement bénéficiaires et bien organisés alors que les coûts sont diffus et répartis sur l'ensemble de la population typiquement mal organisée et mal informée. J'en veux pour preuve les efforts consentis pour éviter toute évaluation transparente des pertes de richesse sociale que cette politique de vente à rabais occasionne. Comment le Québec peut-il consacrer autant d'énergie dans le dossier du déséquilibre fiscal et de la péréquation alors qu'il pourrait fort probablement se passer de cette dernière s'il exploitait mieux ses propres richesses, tant naturelles qu'humaines?

Les québécois devraient militer en faveur de la mise sur pied de véritables politiques de création de richesse collective et se donner les institutions et mécanismes nécessaires pour y arriver. Trois changements importants s'imposent: d'abord, délaisser la langue de bois omniprésente actuellement en faveur d'analyses transparentes et indépendantes des vraies coûts et bénéfices de la politique énergétique du Québec; ensuite, laisser le prix de l'électricité augmenter et refléter son coût d'opportunité réel; enfin, permettre un développement énergétique (électricité, gaz naturel, pétrole) maximal dans le respect des règles normales de sécurité, de protection environnementale et de rentabilité. Il faut espérer que la commission parlementaire sur l'énergie favorisera le développement de telles politiques.

Référence

Hydro-Québec. 2004. *Comparaison des prix de l'électricité dans les grandes villes nord-américaines — Tarifs en vigueur le 1er avril 2004* [En ligne], [http://www.hydroquebec.com/publications/fr/comparaison_prix/2004/pdf/ comp_2004_fr.pdf] (15 Mars 2005)